

---

---

**ÉTUDE DE COÛTS ENTIÈREMENT RÉPARTIS  
PROPOSÉE  
PRÉVISION 2019**

---

---

Octobre 2018

## Table des matières

1. Résumé .....	3
2. Introduction .....	3
3. Conventions et exactitude.....	4
3.1 <i>L'approche</i> .....	4
3.1.1 Coûts moyens enchâssés.....	4
3.1.2 Le processus en trois étapes.....	5
3.2 <i>Responsabilités relatives au coût de la catégorie de tarif</i> .....	6
3.3 <i>Classification et attribution des coûts</i> .....	7
3.4 <i>Éléments de coût du tarif 200 d'Enbridge et de Niagara Gas</i> .....	7
3.4.1 Frais du client .....	8
3.4.2 Frais de livraison.....	8
3.4.3 Frais d'approvisionnement en gaz .....	8
3.4.4 Frais de transport .....	9
3.4.5 Frais d'équilibrage de charge d'approvisionnement en gaz.....	9
3.4.6 Coûts de Niagara Gas .....	9
4. L'étude proposée .....	9
4.1 <i>Fonctionnalisation</i> .....	10
4.2 <i>Classification</i> .....	12
ANNEXE.....	16
<i>Annexe A</i> .....	17
<i>Annexe B</i> .....	18
<i>Annexe C</i> .....	19

## 1. Résumé

L'Étude de coûts entièrement répartis proposée se trouve à la pièce GI-47, document 2.1, pages 1 à 30. Les pages 1 et 2 du document 2.1 représentent un résumé des résultats de l'étude. Il décrit l'attribution des besoins de revenus proposés pour chaque catégorie de tarif en regard de l'année témoin 2019. La page 2 du document 2.1 est reproduite ici au tableau 1. Pour l'élément livraison seulement (à l'exclusion des coûts du gaz), les revenus au tarif d'aujourd'hui sont comparés aux coûts attribués produisant une contribution excédentaire et déficitaire dans chaque catégorie de tarif.

<b>Tableau 1</b>				
<b>RÉSULTATS DE L'ÉTUDE</b>				
	Col. 1	Col. 2	Col. 3	Col. 4
	<u>Revenu</u> <i>mille \$</i>	<u>Coût de service</u> <i>mille \$</i>	<u>Exc./déf.</u> <i>mille \$</i>	<u>Rapport</u> <u>revenu-coût</u>
Tarif 1	7 340,3	5 931,0	1 409,3	1,24
Tarif 2	18 760,8	20 202,7	(1 441,9)	0,93
Tarif 3	14,6	11,6	3,0	1,25
Tarif 4	150,3	65,4	84,9	2,30
Tarif 5	388,1	317,3	70,8	1,22
Tarif 9	204,6	330,5	(125,9)	0,62
Total	26 858,7	26 858,7	0,0	1,00

## 2. Introduction

L'Étude de coûts entièrement répartis attribue le tarif de base et les besoins en revenus qui sous-tendent l'année témoin en regard des catégories de tarif clients. Les résultats de l'étude reposent sur les meilleures estimations des coûts du service aux clients de chaque catégorie de tarifs. Par conséquent, ces résultats sont une représentation équitable et raisonnable des coûts engagés pour la prestation des services aux différentes catégories de tarif clients de Gazifère. D'autres analyses fondées sur des conventions différentes produiraient des résultats différents. Cependant, la relation conséquente d'une année sur l'autre entre les coûts et les revenus marque ici l'essentiel, plutôt que le niveau absolu des coûts attribués.

L'étude proposée établit une distinction entre les coûts de l'alimentation en gaz, du transport, de l'équilibrage de charge, des installations de distribution et ceux afférents au client. Le coût d'alimentation en gaz au tarif 200 d'Enbridge Gas Distribution dont jouit Gazifère a facilité ce processus.

### **3. Conventions et exactitude**

L'exactitude relative de toute étude ne peut être comprise que par l'examen des conventions sur lesquelles elle repose. La majorité des coûts engagés par la Société pour fournir le service sont des coûts communs comme ceux des réseaux de distribution et d'alimentation en gaz. La répartition des coûts pour tous les clients est effectuée à l'aide de conventions, fondées sur des principes et des jugements. Les conventions déterminent : a) l'approche et b) la classification et l'attribution des coûts.

#### **3.1 L'approche**

L'Étude de coûts entièrement répartis attribue à chaque catégorie les coûts enchâssés prévus qui constituent collectivement le besoin de revenus pour l'année témoin. Ces coûts sont ventilés en éléments de coût par catégorie de tarif pour chaque service demandé par les clients. Un processus en trois étapes est utilisé pour établir les coûts qui sont identifiables dans chaque catégorie de client.

En raison de l'exhaustivité et de la complexité des opérations dans une utilité publique, les trois étapes qui *fonctionnalisent*, *classifient* et *attribuent* les coûts sont utilisées pour faciliter l'établissement des coûts de la gamme de services fournis aux clients. Cette approche attribue à chaque catégorie de tarif les coûts moyens afférents aux installations particulières et communes utilisées pour assurer la prestation des services demandés conformément à la catégorie de tarif clients.

Les catégories de tarif proprement dits sont fixées pour refléter l'homogénéité des caractéristiques des clients. En raison des catégories et des coûts moyens homogènes, le client est facturé à la moyenne de la catégorie des services fournis.

##### **3.1.1 Coûts moyens enchâssés**

Compte tenu de la nature intégrée des systèmes d'exploitation de Gazifère et d'Enbridge Gas Distribution et les limites pratiques de comptabilisation et de gestion des dossiers, les moyennes du système sont utilisées dans la composition des coûts par catégorie de tarif.

Enbridge Gas Distribution exploite un système intégré utilisant l'approvisionnement en gaz, le transport par pipeline en amont, le stockage, les services de pointe, la réduction de l'énergie et les installations de distribution pour livrer le gaz naturel aux clients du territoire de la concession de Gazifère. En raison de cette intégration, des tarifs de type timbre-poste sont utilisés, c'est-à-dire que tous les clients à un tarif donné payent le même prix au sein du territoire de la concession.

GI-47

Document 2

Page 4 de 20

Requête 4032-2018

Dans un même ordre d'idée, tous les clients partagent les frais des différents fonds investis. L'administration d'un système comptable et l'établissement de tarifs qui prévoiraient une différenciation sur la base d'investissements spécifiques ne seraient pas viables. Par conséquent, une catégorie de tarifs croissants ajoutant des services de générations particulières, comme le tarif 2, fait en sorte que certains clients doivent payer plus cher que leur investissement dans la génération actuelle, net de la dépréciation accumulée, et inversement.

### 3.1.2 Le processus en trois étapes

Les trois étapes mentionnées précédemment sont conçues pour attribuer le taux de rendement sur la base tarifaire, les coûts d'investissement nets et les dépenses d'exploitation et d'entretien à chaque catégorie tarifaire d'une manière équitable et raisonnable.

#### Fonctionnalisation

La première étape, la fonctionnalisation, regroupe les coûts dans des fonctions d'exploitations semblables afin de pouvoir traiter les coûts semblables de façon uniforme.

Les coûts d'exploitation et d'entretien, les coûts d'investissement net et la base tarifaire sont groupés sous les principaux centres fonctionnels énumérés au tableau 2. De plus amples précisions peuvent être apportées dans des sous-fonctions au besoin. Il faut une liste assez exhaustive afin d'être le plus précis possible dans l'identification des différences de comportement des coûts lorsqu'ils sont examinés au niveau de la catégorie tarifaire. Par exemple, les coûts liés aux détenteurs de pression sont ventilés afin d'identifier les coûts des détenteurs utilisés dans le système de distribution de gaz naturel. Tous les clients partagent ces coûts. En revanche, les coûts des détenteurs de pression utilisés dans les stations de vente, visent précisément les clients à gros volume et, par conséquent sont recouverts de ceux-ci seulement. Le dernier poste dans le tableau - non identifiable - contient les divers éléments de coût trop petits pour être significatifs ou toucher toutes les fonctions, et ne peuvent pas être ventilés. Ces coûts sont répartis au prorata dans tous les coûts existants.

<b>Tableau 2</b> <b><u>FONCTIONS</u></b>
Approvisionnement en gaz
Stations de ventes
Régulation de la distribution
Services
Réseaux de canalisation
Compteurs
Promotion des ventes
Comptabilité client
Coûts spécifiques
Non identifiable

Un examen des comptes du grand livre assure la continuité dans la fonctionnalisation des coûts d'exploitation et d'entretien, des investissements nets et de la base tarifaire portés au budget.

### **Classification**

À la deuxième étape, les coûts fonctionnalisés sont classifiés en trois groupes de coûts généraux selon qu'ils varient avec les demandes volumétriques, les demandes de pointe ou d'autres demandes spécifiques de clients. D'autres sous-classifications dans ces trois grandes catégories de classification sont élaborées au besoin.

Les nouveautés dans les services aux clients, les pratiques d'exploitation et l'approvisionnement en gaz par exemple, doivent être continuellement suivies et examinées afin d'assurer que les classifications de coût tiennent compte des engagements de coûts et que les coûts semblables sont traités de manière uniforme.

L'annexe A (p. 17) définit les variables de classification utilisées dans l'étude des coûts.

### **Attribution**

L'attribution des coûts classifiés est le processus de répartition des coûts engagés semblables dans chaque catégorie tarifaire à partir d'un facteur qui peut être identifié par chaque catégorie. Par exemple, le coût de produire une facture mensuelle pour chaque client attribué sur la base du nombre de clients dans chaque catégorie de tarif étant donné que le coût d'impression et d'envoi par la poste de la facture sont les mêmes pour tous les clients, et varient selon le nombre de clients.

L'annexe B (p. 18) dresse la liste des répartiteurs de frais utilisés dans l'étude des coûts. Les répartiteurs sont examinés chaque année afin d'assurer qu'ils traduisent bien l'engagement des coûts.

### ***3.2 Responsabilités relatives au coût de la catégorie de tarif***

Les coûts proposés dans notre étude étayent les besoins en revenus proposés pour l'année témoin. Le système de classification de compte uniforme aide grandement à l'attribution des coûts en groupant les coûts sous des fonctions similaires. Par exemple, les coûts du travail pour le service résidentiel sont comptabilisés dans des comptes précis. Cependant, certains coûts ne sont pas répertoriés uniquement dans une seule catégorie particulière. Les principaux coûts engagés par le service d'utilité publique sont des services comme les réseaux de canalisation, les coûts d'approvisionnement en gaz, les fonctions de facturation et d'administration. Ces coûts ne sont pas liés directement à une catégorie particulière quelconque.

Les estimations des coûts inhérents dans une catégorie s'appuient dans une certaine mesure sur un jugement éclairé à l'égard de la nature des pratiques d'exploitation et de comptabilisation, ainsi que des conventions d'établissement de prix normalisées dans la classification et l'attribution des coûts.

### ***3.3 Classification et attribution des coûts***

La philosophie sous-jacente à la classification et l'attribution adéquates des coûts repose sur les principes de la causalité des coûts. Cependant, en raison de la complexité de l'exploitation du service d'utilité publique, ces principes sont souvent difficiles à appliquer. En règle générale, plus les coûts sont engagés loin du bec du brûleur, moins les coûts peuvent être liés directement à un client ou une catégorie de clients particuliers. L'explication des relations de coût lorsque la causalité du coût direct n'existe pas fait appel à une rationalisation avec des hypothèses théoriques, qui peuvent avoir un effet sur l'exactitude de l'établissement des prix.

Pour faciliter l'établissement des coûts, les coûts sont d'abord assignés à trois classifications générales reliées :

- au client,
- au produit de base,
- à la capacité.

Les coûts reliés aux clients comprennent les dépenses comme celles d'exploitation et d'entretien ainsi que le rendement de l'investissement et les taxes associés aux compteurs, aux stations de vente et aux réseaux de service. Ils comprennent aussi le travail de service, la promotion des ventes et les coûts de comptabilité client.

Les coûts reliés aux produits de base sont les coûts variables associés aux volumes de gaz naturel vendu ou livrés au cours d'une période de temps donnée.

Les coûts reliés à la capacité comprennent les dépenses d'exploitation et d'entretien ainsi que le rendement de l'investissement et les taxes sur les réseaux de distribution et les détenteurs de pression de distribution et les installations de stockage.

De plus amples sous-classifications dans ces trois classifications générales peuvent être effectuées pour améliorer l'exactitude du processus d'attribution des coûts.

L'attribution des coûts aux catégories de tarif est conforme au processus de classification.

### ***3.4 Éléments de coût du tarif 200 d'Enbridge et de Niagara Gas***

Gazifère obtient le service en vertu du tarif 200 d'Enbridge Gas Distribution pour ce qui est des coûts d'approvisionnement en gaz. Gazifère a aussi une entente de service avec

GI-47

Document 2

Page 7 de 20

Requête 4032-2018

Niagara Gas pour le transport du gaz naturel entre Enbridge Gas Distribution et le territoire de la concession de Gazifère.

Suivant les aspects économiques des contrats d'approvisionnement en amont, le transport en amont est utilisé pour répondre à la demande annuelle moyenne. La combinaison du stockage, des approvisionnements saisonniers et le service de pointe est utilisée pour gérer l'offre et la demande journalière. Le réseau d'Enbridge Gas Distribution et les installations de Niagara Gas sont utilisés pour livrer les volumes annuels et répondre à la demande de pointe de Gazifère.

Le tarif 200 est constitué des :

- frais du client,
- frais de livraison,
- frais d'approvisionnement en gaz,
- frais de transport (frais de transport jusqu'à Dawn),
- frais d'équilibrage de charge de l'approvisionnement en gaz.

### **3.4.1 Frais du client**

Les frais du client au tarif 200 sont négociables mais assujettis à un plafond. Dans le cas de Gazifère, il est établi à zéro, étant donné qu'aucun coût relié au client n'est attribué au titre du tarif 200.

### **3.4.2 Frais de livraison**

Les frais de livraison sont conçus pour recouvrer les coûts des installations de distribution et de stockage et de l'élément UUF. Cet élément du tarif 200 est applicable à tous les clients, y compris les clients faisant un achat direct.

L'élément stockage des frais de livraison est constitué des coûts de stockage requis pour répondre à la demande saisonnière de tous les clients. Ces coûts sont classifiés sous livrabilité et espace de stockage afin de refléter l'utilisation des installations de stockage d'Enbridge et les attribuer selon les facteurs de livrabilité du stockage et l'attribution de l'espace de stockage.

Les coûts d'acheminement du gaz naturel par les réseaux de distribution Enbridge sont classifiés suivant 60 % de la demande de pointe et 40 % de la demande annuelle, et attribués aux livraisons en période de pointe et annuelles.

Les coûts de l'élément UUF sont classifiés selon la distribution du produit de base et sont attribués à tous les clients sur la base des livraisons annuelles.

### **3.4.3 Frais d'approvisionnement en gaz**

Les frais d'approvisionnement en gaz permettent de recouvrir les coûts associés aux produits de base, au gaz de compression et à l'allocation du fonds de roulement. Le coût

GI-47

Document 2

Page 8 de 20

Requête 4032-2018



total est classifié en tant qu'approvisionnement en gaz de base et est attribué à tous les clients du système et des achats/ventes à partir du facteur d'attribution des ventes annuelles. Les frais d'approvisionnement en gaz ne sont pas attribués aux clients du service de transport (c.-à-d. – les clients d'achat direct).

#### **3.4.4 Frais de transport**

Les frais de transport sont constitués des frais de transport et des frais de transport de Dawn qui recouvre les coûts associés au transport du gaz en amont depuis l'Ouest du Canada et du système américain à EGD et depuis la centrale du marché Dawn au système d'EGD respectivement.

Les frais de transport sont attribués par volume aux clients du service des ventes et du transport de l'Ouest seulement. Et, les frais de transport de Dawn sont attribués par volume aux clients du service de transport de Dawn seulement.

#### **3.4.5 Frais d'équilibrage de charge d'approvisionnement en gaz**

Les frais d'équilibrage de charge d'approvisionnement en gaz reflètent les coûts attribués au tarif 200 engagés pour l'approvisionnement de pointe et saisonnier, et aux coûts de détention d'inventaire. Les frais d'équilibrage de charge d'alimentation en gaz sont aussi applicables à tous les clients, y compris les clients d'achat direct.

Ces coûts sont classifiés suivant 60 % de la demande de pointe et 40 % de la demande annuelle, et attribués aux livraisons de pointe et annuelles.

#### **3.4.6 Coûts de Niagara Gas**

Le transport du gaz à travers les installations de Niagara Gas est utilisé pour livrer les volumes annuels de Gazifère et répondre à la demande de pointe. La classification de ces coûts reflète le facteur de charge du système. Ces coûts sont classifiés suivant 60 % à la demande de pointe et 40 % à la demande annuelle.

### **4. L'étude proposée**

L'Étude de coûts entièrement répartis proposée étude proposée se trouve dans les onglets à la fin de ce rapport. Les onglets sont les suivants :

- Document 2.1 page 1 – Comparaisons des revenus par rapport aux coûts – total
- Document 2.1 page 2 – Comparaisons des revenus par rapport aux coûts – livraison seulement
- Document 2.1 page 3 – Fonctionnalisation de la base tarifaire
- Document 2.1 page 5 – Fonctionnalisation des investissements nets
- Document 2.1 page 6 -7 – Fonctionnalisation de l'E et E

- Document 2.1 page 8 – Classification de la base du tarif
- Document 2.1 page 9 – Classification des investissements nets
- Document 2.1 page 10 – Classification de l'E et E
- Document 2.1 page 12 – Attribution de la base tarifaire
- Document 2.1 page 13 – Attribution du rendement de l'investissement et des taxes
- Document 2.1 page 14 – Attribution du coût de service
- Document 2.1 page 15 – Facteurs d'attribution

Nous décrivons dans ce qui suit les aspects significatifs de l'étude de coûts entièrement répartis proposée.

#### ***4.1 Fonctionnalisation***

La fonctionnalisation des coûts se trouve aux pages 3, 5, 6 et 7 du document 2.1.

##### **Document 2.1 page 3; base tarifaire**

La fonctionnalisation de la base tarifaire repose sur le système des comptes uniformes. Les coûts des réseaux, des services et des compteurs doivent être facilement déterminés et, en conséquence, fonctionnalisés pour chacun. Ce qui suit explique les fonctionnalisations qui pourraient ne pas être immédiatement apparentes.

- Poste 1.1, 1.2 et 2.1 Terrain, structures et améliorations - fonctionnalisé à partir d'une analyse de l'usage du bâtiment.
- Poste 1.4, Régulation des mesures et télémétrie - fonctionnalisé aux stations de vente et la régulation de distribution basée sur la distribution comptabilisée dans les dossiers de comptabilisation de l'établissement.
- Poste 1.7, Autres exploitations de gaz - le coût des conversions au propane et est par conséquent fonctionnalisé dans les maisons.
- Poste 1.8, Frais généraux capitalisés - fonctionnalisé sur l'ajout des services, de réseaux et de régulation de distribution au cours de l'année témoin.

GI-47

Document 2

Page 10 de 20

Requête 4032-2018

- Poste 2.2, Ameublement et équipement de bureau - réparti entre les fonctions selon le nombre approximatif d'employés au sein des diverses fonctions.
- Poste 2.3, Équipement de transport - fonctionnalisé sur la base des dossiers indiquant l'utilisation de l'équipement.
- Poste 2.4, Outils et équipement de travail - principalement utilisé par les services de construction et d'après-vente et est fonctionnalisé en conséquence aux réseaux et aux catégories de services, à 35 % et 65 % respectivement.
- Articles 2.6 et 2.7, Équipement informatique et télécommunications - fonctionnalisé conformément au nombre approximatif d'employés dans les divers services.
- Poste 3.1, Fonds de roulement et coût du gaz - fonctionnalisé sous approvisionnement en gaz.
- Poste 3.2, Fonds de roulement d'exploitation et d'entretien - fonctionnalisé sur la base des coûts d'E et E.
- Poste 3.4, Fonds de roulement d'impôt - fonctionnalisé au prorata de la base tarifaire à l'exclusion du fonds de roulement.
- Poste 3.5, Fonds de roulement TPS/TVQ - fonctionnalisé sur la base des éléments suivants : revenus, coûts du gaz, E et E et capital.
- Poste 3.6, Provision pour créance irrécouvrable - fonctionnalisé sous comptabilité client.

#### **Document 2.1 page 4; Rapprochement de la base tarifaire**

Les comptes de stabilisation ne tombent pas sous la portée de l'étude. Les montants ont par conséquent été exclus de la base tarifaire pour les fins d'attribution.

#### **Document 2.1 page 5; Coûts d'investissement net**

- Poste 1.1, Dépréciation - fonctionnalisé au prorata de la base tarifaire.
- Poste 1.2, Taxes diverses - composé des sommes dues à la régie et les taxes municipales. Les sommes dues à la régie sont fonctionnalisées sous l'approvisionnement en gaz. Les taxes municipales sont fonctionnalisées

sous non identifiable étant donné qu'elles ne sont pas reliées d'emblée à une fonction spécifique.

- Poste 2, Pénalités pour paiement en retard - fonctionnalisé sous comptabilité client.

## **Document 2.1 page 6-7; Dépenses d'exploitation et d'entretien (E et E)**

Les coûts d'E et E sont fonctionnalisés, classifiés et attribués aux diverses catégories de tarif client en partant de l'information sur les comptes du grand livre détaillé disponibles dans le cadre du processus de budget de base existant. Les comptes du grand livre sont par la suite agrégés à un niveau supérieur, si nécessaire (la base des coûts se comporte de manière semblable), pour constituer des centres de coût fonctionnel.

Les coûts qui ne peuvent pas être directement attribués ou fonctionnalisés sont les frais généraux.

Le coût des avantages sociaux des employés, au poste 6, englobe le coût d'administration des ressources humaines ainsi que les coûts des avantages sociaux. À la colonne 2, ces coûts sont répartis dans les fonctions d'exploitation sur la base des coûts de la main-d'œuvre inhérents à chacune des fonctions mentionnées précédemment.

Les coûts de supervision sont répartis, tels qu'établis à la colonne 4, dans les fonctions supervisées sur la base du coût monétaire total de chaque fonction. Ce traitement reconnaît que le processus de supervision suppose non seulement la gestion des ressources en personnel, mais aussi l'intégration du matériel et d'autres ressources.

Les frais généraux administratifs et généraux, poste 7, sont attribués aux fonctions sur la base des dollars accumulés dans la colonne 5, sauf pour les coûts de la fonction d'approvisionnement en gaz dans lequel cas 3 % seulement des coûts de la fonction d'approvisionnement en gaz sont inclus dans la base pour la répartition des dépenses administratives et générales. La colonne 7 contient les coûts d'exploitation et d'entretien fonctionnalisés.

L'étape suivante, la classification des coûts, est décrite au document 2.1, page 8 - 10. Les définitions des éléments de classification se trouvent à l'annexe A.

## **4.2 Classification**

### **Document 2.1 page 8; base tarifaire**

La base tarifaire fonctionnalisée au poste 1, Approvisionnement en gaz, est le besoin de fonds de roulement pour les achats de gaz, les diverses taxes et la TPS/TVQ. Les postes de fonds de roulement sont requis pour la gestion quotidienne de la fonction d'approvisionnement et sont classifiés au prorata dans la classification spécifique aux coûts du gaz indiqués dans le document 2.1, à la page 11.

Les réseaux de distribution compris dans le poste 2, sont classifiés à approximativement 27 % reliés au client et à environ 73 % à la capacité. L'élément relié au client reconnaît qu'aucun client ne peut recevoir un service de gaz ou y avoir accès à moins qu'un réseau n'existe à proximité de l'endroit où il a besoin de gaz. Le reste est l'élément relié à la capacité des réseaux de distribution.

La régulation de la distribution inclut les coûts associés des stations de district et des stations de tête. Il s'agit des coûts communs engagés pour réguler le débit de pression du système de transmission et à l'intérieur du système de distribution et sont, par conséquent, classifiés comme reliés à la capacité.

Les postes stations de ventes, compteurs et services sont classifiés sous les mêmes titres et par la suite attribués aux catégories de tarif basés sur des facteurs en tenant compte de la responsabilité de la catégorie de tarif pour ces fonctions.

Le poste 7, coûts des ventes et de la promotion, est classifié comme étant reliés aux produits de base et au nombre de clients. Les coûts reliés à la promotion générale servent à augmenter l'utilisation du réseau de distribution de gaz et à contribuer à la sécurité du réseau. Ils sont par conséquent classifiés à ce titre.

Les coûts de la comptabilité clients sont classifiés sous le nombre de clients. Ces coûts sont constitués des coûts attribués à l'établissement général engagés pour appuyer cette fonction en conjugaison avec son élément de fonds de roulement.

Les coûts spécifiques sont les revenus de TPS/TVQ. Ils sont classifiés à ce titre.

#### **Document 2.1 page 9; coûts d'investissement nets**

Tous les postes suivent la même classification de la base tarifaire (document 2.1 page 8).

#### **Document 2.1 page 10-11; Frais d'exploitation et d'entretien**

La première fonction principale classifiée sont les coûts d'alimentation en gaz. Les détails se trouvent à la page 11 du document 2.1.

#### **Frais de livraison (blocs) :**

La justification pour la classification des frais de livraison est expliquée précédemment à la section 3.4.2.

Le coût total de 4 380,4 \$ (000 \$) se trouve à la pièce GI-39, document 2, page 1 de 2, ligne 16, colonne 13 et ligne 24, colonne 13.

L'élément des coûts de stockage de 2 253,0 \$ (000 \$) correspond aux coûts de stockage compris dans les frais de livraison du tarif 200. Les coûts sont classifiés sous la livrabilité et l'espace basés sur la classification des coûts de stockage d'Enbridge Gas Distribution.

Les frais de livraison restants de 2 127,5 \$ (000 \$) sont classifiés selon 60 % de la livraison de pointe et 40 % de la livraison annuelle, traduisant ainsi le facteur de charge opérationnelle de Gazifère.

Élément de pointe = 60 % X (2 127,5 \$) = 1 276,5 \$

Élément annuel = 40 % X (2 127,5 \$) = 851,0 \$

#### **Frais de transport en amont :**

Les éléments en amont (frais de transport et frais de transport de Dawn) sont classifiés directement, conformément au montant qu'on trouve à la pièce GI-39, document 2, page 1 de 2, ligne 19 et ligne 20, colonne 13. Tel que décrit à la section 3.4.4, ces coûts sont attribués aux diverses catégories de tarifs au volume (c.-à-d. basés sur les livraisons de transport total et le facteur d'attribution au transport de Dawn respectivement).

#### **Frais d'équilibrage de charge :**

La classification des frais d'équilibrage de charge est expliquée précédemment à la section 3.4.5.

Le coût total de 2 563,4 \$ (000 \$) se trouve à la pièce GI-39, document 2, page 1 de 2, ligne 18, colonne 13. Le montant est établi au prorata au titre du service de pointe et aux approvisionnements saisonniers pour traduire l'attribution de ces coûts au tarif 200.

Élément du service de pointe = 512,7 \$

Élément de l'approvisionnement saisonnier = 2 050,7 \$

#### **Frais d'alimentation en gaz :**

Le coût d'alimentation en gaz total de 13 537,3 \$ (000 \$) est indiqué à la pièce GI-39, document 2, page 1 de 2. Il est calculé en tant que somme des frais de produits de base pour le gaz du système et les volumes achat/vente, c'est-à-dire la somme des lignes 21 et 22.

Les frais d'approvisionnement en gaz étant un coût variable, sont classifiés entièrement en tant qu'approvisionnement en gaz et attribués aux catégories de tarifs fondés sur le facteur d'attribution des ventes annuelles.

#### **Niagara :**

Ces coûts, au montant de 1 465,8 \$ (000 \$) sont engagés pour acheminer le gaz du système d'Enbridge Gas Distribution au territoire de la concession de Gazifère. Ils sont classifiés et attribués à 60/40 pointes/annuelles, tel que décrit à la section 3.4.6.

Poste 2.1, Traitement de graphique - classifié au titre des lectures traitées.

Postes 2.2 et 2.3, Opérations du système et des réseaux - suivent la même classification que les coûts de distribution à la base tarifaire.

Les coûts de la fonction services aux clients sont classifiés selon le nombre total de clients puis attribués aux catégories de clients selon le nombre de clients dans chaque catégorie.

Un bon nombre de coûts engagés dans le quatrième groupe fonctionnel - promotion des ventes - peuvent être assignés à des catégories spécifiques. Le poste 4.4 - promotion des ventes générale - est relié à la promotion générale du gaz naturel pour promouvoir une utilisation accrue du réseau de distribution de gaz et en assurer la sécurité. En conséquence, cette dépense est répartie également entre le gaz naturel livré annuellement et le nombre total de clients.

Les coûts qui composent la fonction comptabilité-client, à l'exception du poste 5.3, sont classifiés comme devant être partagés par tous les clients. La responsabilité pour les coûts de lecture de compteur, poste 5.3, est facilement déterminée et est indiquée à la colonne 21.

### **3. Attribution**

La dernière étape, l'attribution des coûts classifiés aux catégories de tarif se trouve dans le document 2.1 page 12, 13 et 14. Sur le côté droit se trouve une colonne portant l'en-tête « Facteur d'attribution ». Les valeurs dans cette colonne indiquent le facteur d'attribution utilisé tel qu'identifié par ce numéro de poste dans le document 2.1 page 15.

Les explications des attributions se trouvent à l'annexe B. Par exemple, le poste 1.1 du document 2.1 page 12 représente la base tarifaire de Gazifère classifiés comme étant reliée aux produits de base. Ce montant est attribué proportionnellement au facteur d'attribution numéro 1.1. Le poste 1.1 dans le document 2.1 page 15 indique la responsabilité absolue et relative par catégorie de tarif pour les ventes annuelles.

L'attribution du rendement et des taxes est effectuée au prorata de la base tarifaire de tarif attribués sur la base. Les revenus gagnés sont assujettis à l'impôt sur le revenu.

## **ANNEXE**



## Annexe A

### DÉFINITIONS des CLASSIFICATIONS

<b>Élément de classification</b>	<b>Description</b>
<b>Coûts du gaz</b>	
Produit de base annuel	Coûts de l'approvisionnement en produits de base annuels.
<b>Acheminement de pointe</b>	
Acheminement de pointe	Coûts pour déplacer les approvisionnements de pointe.
Acheminement saisonnier	Coûts pour déplacer les approvisionnements saisonniers.
Acheminement annuel	Coûts pour transporter l'approvisionnement annuel moyen à la société.
<b>STOCKAGE</b>	
Livrabilité	Coûts pour répondre à la demande lors de jours plus froids que la moyenne de la demande en hiver.
Espace	Coûts pour répondre à la demande en hiver moyenne supérieure à la demande annuelle moyenne.
<b>Distribution</b>	
Produits de base de la distribution	Coût d'approvisionnement pour l'UUF.
Capacité de distribution	Coûts de la capacité du système.
<b>Reliés au client</b>	
Compteurs	Coûts des compteurs des clients.
Stations de vente	Coûts des stations de vente au client.
Services	Coûts des canalisations de service au client.
Clients résidentiels	Coûts des ventes et de la commercialisation pour le marché résidentiel
Clients commerciaux/industriels	Coûts des ventes et de commercialisation pour les marchés commerciaux et industriels.
Nombre de clients total	Coûts de la comptabilité client, de la commercialisation et des opérations de service pour tous les clients.
Revenu TPS/TVQ	Réduction du fonds de roulement des suites du prélèvement de la TPS/TVQ.
Lectures traitées	Coûts de lecture et de traitement des relevés de compteur.

## Annexe B

### FACTEURS D'ATTRIBUTION

Éléments d'attribution	Unités	Description
<b>Facteurs du produit de base</b>		
Ventes annuelles	10 <sup>3</sup> m <sup>3</sup>	Volumes annuels de vente de gaz aux clients.
Livraisons annuelles totales	10 <sup>3</sup> m <sup>3</sup>	Volumes annuels livré à tous les clients.
Livraisons totales en hiver	10 <sup>3</sup> m <sup>3</sup>	Volumes livrés en hiver à tous les clients.
Charge de chauffage	10 <sup>3</sup> m <sup>3</sup>	Volumes annuels utilisés pour le chauffage
Total des livraisons par transport	10 <sup>3</sup> m <sup>3</sup>	Volumes de transport annuel pour les ventes et les clients du service de transport de l'Ouest (WTS)
Transport de Dawn	10 <sup>3</sup> m <sup>3</sup>	Volumes de transport annuel pour les clients du service de transport de Dawn (DTS)
<b>Facteurs de capacité</b>		
Capacité assignée et utilisée	10 <sup>3</sup> m <sup>3</sup>	Attribution des coûts de la capacité de volume ferme et interruptible fondé sur l'utilisation du système
<b>Facteurs de stockage</b>		
Livrabilité	10 <sup>3</sup> m <sup>3</sup> /jour	Demande supérieure à la demande hivernale moyenne.
Espace	10 <sup>3</sup> m <sup>3</sup>	Demande hivernale moyenne supérieure à la demande annuelle moyenne.
<b>Facteurs clients</b>		
Compteurs	(000 \$)	Investissement dans les compteurs.
Stations de ventes	(000 \$)	Investissement dans les stations de vente aux clients.
Services	(000 \$)	Investissement dans les services.
Dénombrement total de clients	Dénombrement de clients	Nombre moyen de clients.
Dénombrement de clients résidentiel	Dénombrement de clients	Nombre moyen de clients résidentiels.
Dénombrement de clients commerciaux/industriels	Dénombrement de clients	Nombre moyen de clients commerciaux/ industriels.
Lecture des graphiques	Lecture des graphiques	Nombre de graphiques lus chaque année.
Lecture de compteur	Lecture de compteur	Nombre de lectures de compteur par année.

## Annexe C

### DESCRIPTION DES POSTES DE COÛTS ATTRIBUÉS

Description	N° de poste	Explication de l'élément de coût
<b>Coûts gaz</b>		
Produit de base annuel	1.1	Coût de l'approvisionnement du produit de base
<b>Équilibrage de charge</b>		
Saisonnier	2.1	Coût de fournir un équilibrage de charge saisonnier
De pointe	2.2	Coût d'assurer l'équilibrage de charge relié à la période de pointe
Annuel	2.3	Coût du transport de l'approvisionnement annuel moyen par les systèmes d'EGD et de Niagara
Acheminement en amont	2.4	Coût de transport en amont pour les ventes et les clients du Service de transport de l'ouest (WTS)
Vente –T	2.5	Coût du transport en amont pour les clients du système de transport de Dawn (TS)
<b>Stockage</b>		
Livrabilité	3.1	Coûts de stockage pour répondre à la demande pour les jours plus froids que la demande hivernale moyenne
Espace	3.2	Coûts de stockage pour répondre à la demande hivernale moyenne supérieure à la demande annuelle moyenne
<b>Coûts des installations</b>		
Capacité	4.1	Élément de capacité des coûts de réseau de distribution
Report du produit de base et UUF	4.2	Coût pour le gaz non comptabilisé et de report UUF
Direct DSM + frais	4.3	Coût direct des canalisations du système de distribution (DSM)
DSM indirect + Report + SPEDE	4.4	Coût indirect des canalisations du système de distribution (DSM)
Report de normalisation en raison de la météo	4.5	Amortissement du report de normalisation en raison de la météo
<b>Relié au client</b>		
Compteurs	5.1	Coût des compteurs de client
Stations de vente	5.2	Coût des stations de ventes au client
Services	5.3	Coût des canalisations de service au client
Centrale – client	5.4	Élément pour le client des coûts des réseaux de distribution
Dénombrement de client commercial/industriel	5.5	Coût des promotions de commercialisation pour le marché commercial/industriel
Dénombrement de clients résidentiels	5.6	Coût des promotions de commercialisation pour le marché résidentiel
Nombre total de clients	5.7	Coût de comptabilité client et coût d'opération de service au client
Lectures traitées	5.8	Coûts de lecture et de traitement es relevés de client
Revenus de TPS/TVQ	5.9	Attribution des fonds de roulement provenant du prélèvement de la TPS/TVQ

GI-47

Document 2

Page 19 de 20

Requête 4032-2018

Original : 2018-10-31

Rendement	6.1	Coût de l'intérêt sur la dette et du rendement des capitaux propres (RCP)
Impôt	6.2	Impôt sur le revenu